

Plan d'affectation cantonal

18 oppositions à l'issue de la mise à l'enquête

Le Plan d'affectation cantonal du projet Plate-forme pôle muséal (PAC) a été mis à l'enquête publique du vendredi 24 août au lundi 24 septembre 2012. A l'issue de cette période, 18 oppositions ont été déposées. Elles seront traitées d'ici à la fin de l'année.

Le PAC doit permettre au Canton de Vaud et à la Ville de Lausanne de réaliser un véritable quartier des arts. Il régit l'implantation du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (mcba) ainsi que les autres programmes culturels et muséaux. Il inclut également des jardins à usage public, et des chemins piétonniers. Le PAC définit ainsi un nouvel espace urbain, en requalifiant la surface industrielle du site des Halles CFF aux locomotives.

Come prévu et annoncé, l'Etat communique sur le nombre d'oppositions reçues à l'issue de la mise à l'enquête. En date du 1^{er} octobre, 18 oppositions sont parvenues aux autorités. 14 sont émises par des particuliers, et 4 par des associations.

Les thématiques significatives abordées par les oppositions sont, notamment :

- compensations financières des riverains
- mobilité
- périmètre concerné
- incompréhension des mutations propres aux activités des CFF
- urbanisme
- protection du patrimoine bâti

L'ensemble des oppositions sera traité d'ici la fin de l'année 2012.

Lausanne, le 1^{er} octobre 2012

Renseignements :

Yves Golay, chef de division au service immeuble, patrimoine et logistique, 079 808 5477

Michael Fiaux, délégué à la communication du Département formation, jeunesse et culture, 076 583 7112